Avis public

Pierrefonds Roxboro
Montréal

DÉROGATIONS MINEURES
N^{Os} DM 3001594177, DM 3001624449

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **7 octobre 2019**, à **19 h**, dans la salle du conseil, située au **13665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d'arrondissement statuera sur les demandes de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour les immeubles suivants :

Étude	**Lieu de dérogation**
DM 3001594177	9293, rue Thimens

Permettre en zone résidentielle I-8-492, pour un bâtiment commercial existant, une allée de circulation extérieure en cour arrière d'une largeur minimale de 6,30 m au lieu du minimum requis de 6,5 m.

Étude	**Lieu de dérogation**
DM 3001624449	16795, rue Oakwood

Permettre en zone P-4-248 :

- une construction desservant des installations techniques;
- une distance minimale de 16,9 m entre la construction projetée et la limite de terrain, côté ouest, au lieu du minimum requis de 30 m.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce dix-neuvième jour du mois de septembre de l'an 2019.

Le secrétaire d'arrondissement

Suzanne Corbeil, avocate

/rl